

PUBLICATION du 06 octobre 2016

DORSAL va procéder à des travaux et construire un réseau de communications électroniques sur la commune **SAINT MARTIN SAINTE CATHERINE** (code postal 23430 code INSEE 23217) et la commune **SAINT PIERRE CHERIGNAT** (code postal 23430 code INSEE 23230).

Le réseau sera créé le long de la RD5. Il aura une longueur de 2,650 km en 1 tronçon en tranchée mécanisée.

Coordonnées Lambert 93 de l'origine X : 589889 – Y : 6541320 et de destination X : 592030 - Y : 6542566

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée mécanisée conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n°2009-1572 du 17 décembre 2009 (art L.49 du Code des Postes et Communications Electroniques), et du décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître auprès de DORSAL, dans un **délai de six semaines à compter de la date de la présente publication**, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse à l'issue du délai précisé ci-dessus, DORSAL procédera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte DORSAL
19, boulevard de la Corderie - 87000 LIMOGES
Contact : Téléphone 05 87 21 21 35
Mail : contact@dorsal.fr